

## AVIS DE NOTATION (\*)

### **Fitch place sous surveillance positive les notes nationales d'Attijari Leasing**

Fitch Ratings – Londres/Paris/Tunis - 11 février 2008: Fitch Ratings a placé sous surveillance positive la note nationale à long terme 'B+(tun)' et la note nationale à court terme 'B(tun)' d'Attijari Leasing (précédemment Général Leasing).

La mise sous surveillance positive des notes nationales d'Attijari Leasing reflète le démarrage effectif du processus d'intégration de la société dans le groupe Attijariwafa Bank ('AWB', 'BB+'/'B'/'Stable'), comme en attestent le changement de dénomination de la société ainsi que les discussions menées entre l'agence et AWB, qui est indirectement le principal actionnaire d'Attijari Leasing. Fitch considère favorablement ce processus d'intégration car il permettra d'adosser Attijari Leasing à un groupe bancaire susceptible de lui apporter un soutien financier en cas de nécessité. Il pourra également lui fournir des appuis techniques et commerciaux contribuant au redressement de son activité et de ses fondamentaux financiers.

Attijari Leasing est détenue à 30% par Attijari Bank Tunisie (sixième banque locale contrôlée à hauteur de 55% par la holding Andalumaghreb, elle-même détenue à 69% par AWB et 31% par Banco Santander Central Hispano). Deux groupes privés tunisiens et la Tunisian Qatari Bank, banque locale mineure, détiennent respectivement 18%, 12% et 6% ; le solde du capital est largement dispersé.

L'agence lèvera la surveillance positive sur les notes nationales d'Attijari Leasing lorsqu'elle disposera d'éléments suffisants pour évaluer le degré de contrôle d'AWB au terme de l'augmentation de capital prévue en mars 2008.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com). Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.